Musée gruérien

COMMUNIQUÉ - POUR DIFFUSION IMMEDIATE
BULLE, 28.08.2024

FONDS D'ACQUISITION D'ŒUVRES D'ART EN GRUYÈRE:
CANDIDATURES OUVERTES JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2024

Créé en 2013, le Fonds d'acquisition d'œuvres d'art en Gruyères soutient les créateurs actifs de la région par l'achat d'œuvres. Il constitue progressivement un ensemble significatif d'artistes de la Gruyère et permet ainsi à la Ville de Bulle de rester au fait de la production artistique contemporaine et locale. Les candidatures pour l'édition 2024 sont ouvertes jusqu'au 30 septembre 2024.

Une fois par an, les artistes peuvent proposer une de leurs réalisations, déjà achevée, dans un des domaines suivants: œuvres d'arts visuels en deux dimensions (peintures, dessins, estampes), sculptures, photographies ou encore autres œuvres d'arts visuels sur support durable. Les œuvres doivent avoir été réalisées sur des supports et avec des matériaux prévus pour une conservation à long terme. Leurs dimensions et techniques sont adaptées aux possibilités de stockage et d'exposition.

Un Conseil, composé de spécialistes du monde de l'art, gère le FAG en collaboration avec le Musée gruérien et la Ville de Bulle, a pour mission de juger la qualité des dossiers. Le jury regroupe 7 membres élus pour un mandat de 5 ans, renouvelable une fois. En toute indépendance, il statue une fois par année sur les acquisitions à la suite des propositions reçues des artistes eux-mêmes ou faites par les membres du Conseil. Nommé en 2023, le nouveau conseil est présidé par la créatrice de costumes Francine Lecoultre.

Pour l'édition 2024, les dossiers sont à envoyer avant le 30 septembre prochain à l'adresse du Musée gruérien. Les éléments à présenter ainsi que les statuts du fonds sont publiés sur le site www.bulle.ch (onglet CULTURE).

Le Fonds d'acquisition d'œuvres d'art en Gruyère - le FAG - a été créé en 2013 à Bulle pour repenser le soutien aux artistes locaux, avec l'accord du Conseil communal. Un montant annuel est alloué au FAG par la Ville de Bulle, mais les ressources du Fonds peuvent aussi provenir de dons, de subventions ou de partenariats. Le FAG a pour objectifs d'acquérir, de gérer, d'encourager et d'exposer de manière professionnelle la production d'artistes vivants. Il est indépendant et sa gestion a été confiée à la Société des Amis du Musée gruérien. Le musée se charge de l'inventaire et de la conservation des œuvres.

"Encouble" par Delphine Burtin, une des lauréates 2023

Contact (LUN-JEU): Christophe Mauron | Conservateur | christophe.mauron@bulle.ch | 026 916 10 10